

ACTES A L'ENTREPRISE

Un de nos confrères se plaint que certains notaires de son district ont établi la coutume de pratiquer à l'entreprise "job". "Au mépris du tarif, dit-il, on entreprend pour un prix fixe un ouvrage quelconque, sans égard à la qualité et à la quantité de l'ouvrage. Cette manière de pratiquer à l'entreprise cause beaucoup de préjudice à la profession, car elle conduit le client à ne plus faire attention au mérite du notaire et à ne considérer ses services que comme des objets à marchander. Cette manière est aussi souvent injuste et malhonnête, car on profite de l'ignorance du client pour lui faire payer des montants plus élevés que le tarif n'accorde."

Ce sont là les petites misères, les dessous cachés de toutes les professions. De quelque côté que l'honnête homme se retourne, il est sûr de rencontrer de ces mesquines et étroites tracasseries. Nous lisions tout récemment encore dans l'*Echo des Tribunaux*, que les avocats eux-mêmes étaient en butte à ces sauto-ruisseau du métier. Ainsi, il paraîtrait que certains marchands en gros se mettent en quête d'avocats peu fortunés dans l'espoir de partager leurs honoraires dans les poursuites par eux confiées.

Et il ne faut pas croire que ces sortes de choses ne se rencontrent que dans les pays relativement nouveaux. En France, pays de haute civilisation pourtant, les mêmes plaintes s'élèvent.

"La transformation et l'encombrement du notariat, la diminution des affaires, dit M. Jules Rouxel, dans la *Crise Notariale*, ont rendu plus âpre la "lutte pour la vie", développé la concurrence, la fièvre des affaires, le "chinage", selon une expression vulgaire, et conduit les notaires à chercher des sources nouvelles de bénéfices au dehors ou à côté de leurs anciennes attributions.

"Le *Petit Journal*, dans son numéro du 25 juillet 1888, s'exprimait ainsi : "On possède des rabatteurs d'affaires dans chaque commune ; on a un et même deux chevaux pour faire les courses ; il y a le clerc voyageur, sans compter le notaire, comme il y a le clerc caissier ; on offre son ministère comme l'épicier offre sa marchandise ; on suit régulièrement les foires et les marchés pour y débattre une affaire comme un maquignon y débat le prix d'un